

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE VAL-DES-SOURCES

À une **séance extraordinaire** du Conseil de la Ville de Val-des-Sources tenue ce **27e jour du mois de mars 2023**, à la Salle du Conseil, à compter de 17 h. sont présents :

- › Monsieur le Maire Hugues Grimard
- › Madame Isabelle Forcier, Conseillère au poste numéro 1
- › Madame Andréanne Ladouceur, Conseillère au poste numéro 2
- › Madame Caroline Payer, Conseillère au poste numéro 4
- › Monsieur Jean Roy, Conseiller au poste numéro 5
- › Monsieur Pierre Benoit, Conseiller au poste numéro 6

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de Monsieur Hugues Grimard, Maire.

Est absent : Monsieur René Lachance, Conseiller au poste numéro 3

Sont également présents :

- › Monsieur Georges-André Gagné, Directeur général et Greffier-suppléant
- › Madame Sarah Richard, Trésorière

Il est donc procédé comme suit :

**2023-117**

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le Conseiller Jean Roy, appuyé par le Conseiller Pierre Benoit et résolu:

**QUE** l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que rédigé :

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption de l'entente concernant le financement du projet d'habitation Castonguay;
3. Levée de la séance.

Adoptée

**2023-118**

#### **ADOPTION DE L'ENTENTE CONCERNANT LE FINANCEMENT DU PROJET D'HABITATION CASTONGUAY**

**QUE** le projet d'habitation Villa Castonguay situé sur le territoire de la Municipalité, a été déposé à la Société d'habitation du Québec (SHQ) dans le cadre du programme AccèsLogis Québec;

**QUE** les coûts de construction élevés, notamment, rendent la réalisation du projet plus difficile;

**QUE** la SHQ pourrait sous peu être autorisée à octroyer une subvention à la Municipalité afin de lui permettre de financer la réalisation du Projet;

**QUE**, le cas échéant, une entente devra être conclue entre la SHQ et la Municipalité afin de convenir des engagements de chacune des parties et des modalités d'utilisation de la subvention;

**QUE** la Municipalité appuie activement les projets de logements abordables

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Andréanne Ladouceur et résolu :

**D'ACCEPTER**, advenant l'octroi d'une subvention, de verser une contribution du milieu additionnelle dans le cadre du programme AccèsLogis Québec pour le projet d'habitation Villa Castonguay et de conclure à cette fin l'entente décrite au préambule;

**D'AUTORISER**, advenant l'octroi d'une subvention, Monsieur Georges-André Gagné, Directeur général et Greffier suppléant et Madame Sarah Richard, Trésorière, à signer ladite entente.

Adoptée

**2023-119**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le Conseiller Jean Roy et résolu :

**QUE** la présente séance soit levée à 17h01

Adoptée

---

**M. Hugues Grimard, Maire**

---

**M. Georges-André Gagné,  
Directeur général et Greffier-suppléant**